

## Compte rendu analytique du conseil de communauté du 13 novembre 2017

Nombre de conseillers en exercice : 93  
Nombre de présents : 77  
Nombre de votants : 81

L'an deux mille dix-sept, le treize novembre à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Jacques CASSIAU-HAURIE.

**ETAIENT PRESENTS** : Mmes et MM Guy LAFFITTE, Jean-Pierre CAZALERE, André CASSOU, Alain PEDEGERT, Madeleine BROLESE, Philippe GARCIA, Alice BENAVENTE, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Lucien PRAT, Guy PEMARTIN, David CRABOS, Michel LAURIO, Jacques CASSIAU-HAURIE, Patrick TASSERIE, Jean-Bernard PRAT, Mathias DUCAMIN, Maryse PAYBOU, Jean-Marie PINON, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Michel DARETTE, Hervé LAFITTE, Michel BARBE, Patrick GALOPIN, Louis COSTEDOAT, Daniel BOULIN, Jean-Simon LEBLANC, Jean-Jacques TEIXEIRA, Paul MONTAUT, Jean-Pierre DUBREUIL, Gérard PALOUMET, Aline LANGLES, Francis LARROQUE, Albert LASSERRE-BISCONTE, Georges TROUILHET, Régis CASSAROUME, Delia MATA-CIAMPOLI, Pierre MUCHADA, Jean-Luc NOURY, Valérie PEYROUS, Véronique REMY, Yves SALANAVE-PEHE, Michel CAMDESSUS, Gilbert AURRIAC, Encarnacion CANTON, Patrice LAURENT, François MATEOS, Olivier MOUNOLOU, Sylvie MOUSQUES dit CABANOT, Jean-Luc MARTIN, Bernard CAZENAVE, Yves DARRIGRAND, Pierrette DOMBLIDES, Marc CAUHAPE, Jacqueline LACLAU-PECHINE, Claire-Lise LAFOURCADE, Dominique LALANNE, Bernard MELIANDE, Bernadette PRADA, Jean-Marc TERRASSE, Serge ARRIEULA (suppléant de M. Bernard TURPAIN), Hélène MARTEUILH, Thierry LAFFITTE, René LACABE, Michel LABOURDETTE, Marie-Thérèse LAVIELLE, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Franck VIREBAYRE-GASTON, Raymond INCHASSENDAGUE, Francis GRINET, Alain BOUCHECAREILH, Jean-Claude MORERE, Gérard DUCOS, Maïthé MIRASSOU, Christian LÉCHIT et Francis LAYUS

formant la majorité des membres en exercice.

**ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS** : Mmes et MM. Frédéric LAVIELLE, Axelle MARCHET, Bénédicte ALCETEGARAY, Dominique TOUYA, Michel JESER, Didier REY, Anthony BERBEL, Corinne CARRIAT, Bruno CIOSSSE, Jeanne LUGA, Emmanuel HANON (pouvoir à M. Marc CAUHAPE), Fabien LARRIVIERE (pouvoir à Mme Bernadette PRADA), Valérie MARQUEHOSSE (pouvoir à M. Patrice LAURENT), Patrick PEYRE-POUTOU, Bernard TURPAIN, David HABIB (pouvoir à M. Georges TROUILHET) et Philippe ARRIAU.

**SECRETAIRES DE SEANCE** : Mmes Sylvie MOUSQUES dit CABANOT, Nadia GRAMMONTIN.

### **Compte rendu des décisions prises par le Président et le bureau**

*Monsieur le Président rend compte des décisions prises par le Bureau et par lui-même en vertu des délégations que le Conseil de communauté leur a confiées.*

#### **Rapport n° 1 : Rapport sur les orientations budgétaires pour l'année 2018.**

*Le conseil communautaire prend acte de la tenue du débat sur les orientations budgétaires 2018.*

#### **Rapport n° 2 : Acquisition de la propriété ALUMINIUM PECHINEY (RIO TINTO) sur les communes de Mourenx, Pardies et Noguères : complément à la délibération du 12 décembre 2016.**

*Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, par 80 voix pour et 1 voix contre, du rapport n° 2.*

**Rapport n° 3 : Zone Eurolacq 2 : vente du lot 9A à la société Transports Laporte ; prolongation du délai accordé pour réaliser le transfert de propriété.**

*Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 3.*

**Rapport n° 4 : Avis de principe sur la création d'un syndicat mixte ouvert pour l'établissement et l'exploitation d'infrastructures, de réseaux et de services de communication électronique et d'usages et services numériques.**

*Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 4.*

**Rapport n° 5 : Adhésion à l'association Ecole départementale de la 2ème chance des Pyrénées-Atlantiques (E2C 64).**

*Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, par 70 voix pour et 11 abstentions, du rapport n° 5.*

**Rapport n° 6 : Aides financières aux étudiants de l'enseignement supérieur : modalités d'attribution.**

*Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, par 75 voix pour, 3 voix contre et 3 abstentions, du rapport n° 6.*

**Rapport n° 7 : Convention tripartite portant modalités de participation financière aux entrées des scolaires à « la piscine » de Mourenx.**

*Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 7.*

**Rapport n° 8 : Adoption du Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public (SDAASP).**

*Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 8.*

**Rapport n° 9 : Présentation du rapport d'activités 2016 de la Société Orthézienne d'Economie Mixte pour l'Habitat (SOEMH).**

*Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 9.*

*En sa qualité de Président de la SOEMH, Monsieur Dominique LALANNE, ne prend pas part au vote.*

**Rapport n° 10 : Aménagement du cœur de ville d'Orthez : modification des termes d'une convention entre la commune d'Orthez et la communauté de communes de Lacq-Orthez pour la participation communale au raccordement des descentes d'eaux pluviales, à la fourniture et la mise en place des bornes encastrées, à la mise en valeur de l'église et à la mise en place de la sonorisation publique.**

*Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 10.*

**Rapport n° 11 : Conventions de servitudes de passage de canalisations sur la commune de Lahourcade.**

*Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 11.*

**Rapport n° 12 : Approbation d'une convention transactionnelle avec la société CEGELEC Pau.**

*Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 12.*

**Rapport n° 13 : Approbation d'une convention transactionnelle avec la société JP FAUCHE Agence Sud-Aquitaine.**

*Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 13.*

**Rapport n° 14 : Soutien aux associations pour des manifestations sportives et culturelles et/ou pour la location de chapiteaux : attribution de subventions au titre de l'année 2017.**

*Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 14.*

**Rapport n° 15 : Indemnité pour fonctions itinérantes.**

*Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 15.*

**Rapport n° 16 : Décision modificative n° 3 au budget annexe déchets 2017.**

*Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 16.*



**Le Président,**

**Jacques CASSIAU-HAURIE**